



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 09 décembre 2019.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 17 décembre 2019 à 20 heures, à la salle du Conseil communal, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,


Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,


Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. SECRETARIAT

- 1.1. Application du droit à interpellation du public ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 décembre 2019 ;
- 1.3. Installation, prestation de serment et déclaration d'apparement d'un Conseiller communal ;
- 1.4. Election d'un nouveau membre du Conseil de l'action sociale ;
- 1.5. Désignation d'un délégué au sein de l'Intercommunale du Brabant wallon ;
- 1.6. Désignation d'un délégué au sein de l'Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon ;

2. COMPTABILITE

- 2.1. Approbation du budget de l'exercice 2020 ;
- 2.2. Adoption de 1/12ème provisoire pour l'exercice 2020 ;
- 2.3. Approbation d'un règlement-taxé relatif aux centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2020 ;
- 2.4. Approbation d'un règlement-taxé additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2020 ;
- 2.5. Fixation de la dotation communale en faveur de la Zone de Police pour l'exercice 2020 ;
- 2.6. Fixation de la dotation communale en faveur de la Zone de Secours du Brabant wallon pour l'exercice 2020 ;
- 2.7. Fixation de la dotation communale en faveur du CPAS d'Orp-Jauche pour l'exercice 2020 ;
- 2.8. Délibération générale pour l'application du Code de recouvrement des créances fiscales et non fiscales ;

3. MARCHE DE TRAVAUX

- 3.1. Marché de travaux ayant pour objet la réparation de revêtements en béton de ciment (Marché III) – Décision de principe, approbation du CSCH, des conditions de marché et du mode de passation ;
- 3.2. Marché de travaux ayant pour objet des travaux d'entretien des espaces publics (Marché stock 2019) – Décision de principe, approbation du CSCH, des conditions de marché et du mode de passation ;
- 3.3. Marché de travaux ayant pour objet la réalisation de travaux subsidiés dans le cadre du PPT à l'école communale de Jauche (Façades) – Décision de principe, approbation du CSCH, des conditions de marché et du mode de passation ;
- 3.4. Marché de travaux ayant pour objet la réalisation de travaux de curage, d'entretien et de petites réparations d'une partie du cours d'eau « Le Mossembais » ainsi que la réalisation d'entretiens de diverses zones d'immersion temporaire - Décision de principe, approbation des conditions et du mode de passation ;

HUIS CLOS.

4. ENSEIGNEMENT

- 4.1. Ratification de la décision du Collège communal en sa séance du 25 novembre 2019 ayant trait à la désignation d'un maître de psychomotricité à l'école communale de Jandrain ;
- 4.2. Ratification de la décision du Collège communal en sa séance du 25 novembre 2019 ayant trait à la désignation d'une institutrice primaire à l'école communale d'Orp-le-Grand ;
- 4.3. Ratification de la décision du Collège communal en sa séance du 02 décembre 2019 ayant trait au remplacement d'une institutrice maternelle à l'école communale de Jauche.

5. PERSONNEL

- 5.1.** Règlement général sur la Protection des données – Convention de mise à disposition d'un agent contractuel ayant la fonction de délégué à la protection des données (DPO) sur base de l'article 32 de la loi du 24 juillet 1987 sur le travail temporaire, le travail intérimaire et la mise de travailleurs à la disposition d'utilisateurs – Approbation ;